

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2013 A 19 HEURES 30

Présents : M.GAUDUCHEAU D.MARIONNEAU M. COTTEREAU J. FERRAND C. DANIAU Ph
TESSIER L. PACREAU M.P GABILLEAU F. LAMY S. GRAY K. LEITT M. MARTINEAU H. MOLINARI

Absent :

Secrétaire : M. COTTEREAU

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 26 février 2013.
Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

1) BUDGETS 2013 - SUBVENTIONS 2013 – TAUX D'IMPOSITION 2013

Monsieur le Maire rappelle que les ressources de la commune sont dépendantes des dotations de l'état et des contributions directes.

Il présente les futures dépenses d'investissement 2013 et fait le point sur le dossier de la future station d'épuration et le budget assainissement.

Monsieur le Maire demande de valider les subventions 2013. Accord du CM

Monsieur FERRAND présente les chiffres des budgets principal, assainissement et communal de Noailles 2013.

Après avoir entendu la présentation du budget principal, Monsieur le Maire rappelle les taux fixés en 2012 et présente les nouvelles bases d'imposition données par le service des Impôts pour 2013.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1% sur les taux 2012 pour l'année 2013 par 11 voix pour et 2 voix pour le maintien des taux.

Après avoir validé les subventions et voter les taux d'impositions 2013, le CM émet un avis favorable pour tous les budgets tels que présentés.

- Budget principal	Fonctionnement	1 282 753.00 €
	Investissement	1 220 609.19 €
- Assainissement	Fonctionnement :	35 494.00 €
	Investissement :	435580.53 €
- Communal de Noailles	Fonctionnement	4 000.00 €
	Investissement	3 767.76 €

2) CONTRAT DE MAINTENANCE CERIG

Suite à l'acquisition de matériel informatique pour la mairie, il y aurait lieu de passer un contrat de maintenance avec la société CERIG pour l'assistance téléphonique et les mises à jour. Le coût annuel est de 144 €HT. Accord du CM.

3) CONSULTATION EN VUE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE POUR LE PERSONNEL

Le Centre de Gestion de la fonction Publique propose de faire une consultation pour renouveler pour 5 ans l'assurance statutaire du personnel communal.

Accord du CM pour donner mandat au CDG pour lancer la mise en concurrence.

4) PLATE FORME « MULTI SERVICES NUMERIQUES »

Les collectivités utilisent plusieurs procédés numériques de communication :

- Télétransmissions au contrôle de légalité et au Trésorerie
- Marchés publics dématérialisés
- Parapheur et signature électronique

Le Centre de Gestion de la fonction Publique propose de faire une consultation pour un appel d'offres pour la création de la plateforme « multiservices numériques » et de créer un Syndicat Mixte avec des statuts.

Un représentant de la municipalité doit être nommé.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le CM donne son accord pour la création de ce Syndicat Mixte, l'adhésion de la commune de CHAMP ST PERE et désigne Monsieur Jean FERRAND délégué.

5) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

5 déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire

- vente de la maison de Mr et Mme STREET Peter Rue de l'Hôtel de Ville
- vente de la maison de Mr POCHON Pierre-Yves 3 rue du Stade
- vente de la maison des Consorts COUSIN, 6 rue des Mimosas
- vente de la maison des Consorts MARIONNEAU, 1 rue Beauséjour
- vente de la maison de Mr et Mme MONNET Thierry 5 Hameau Les Peupliers

La commune renonce à son droit de préemption pour ces cinq déclarations.

6) DIVERS

- Marché de voirie : un appel à la concurrence a été fait pour les travaux de voirie Rue des Etanchais. 3 entreprises ont répondu : SACER pour la somme de 31 875 € HT –JB Services pour la somme de 34 905 € HT. et EIFFAGE pour la somme de 36 680€ HT
L'entreprise SACER a été retenue. Les travaux vont démarrer dans les prochains jours.
- Pour information Monsieur le Maire indique que les travaux de voirie Rue du Petit Paris vont se poursuivre à partir du 9 avril prochain
- Monsieur le Maire donne le compte rendu du Conseil d'école : projets éducatifs de l'école, classes de découverte, effectif à la rentrée 2013, réforme des rythmes scolaires, entretien des locaux et mise en place d'un règlement intérieur.

- **La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 30 avril 2013 à 20 H.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 21 H 40.

Le Maire,
M. GAUDUCHEAU